

Brèves littéraires

Brèves

« L'Auguste » et Véritas...

Gérard Laglenne

Volume 9, numéro 1, automne 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/5991ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société littéraire de Laval

ISSN

1194-8159 (imprimé)

1920-812X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laglenne, G. (1993). « L'Auguste » et Véritas.... *Brèves littéraires*, 9(1), 41–49.

GÉRARD LAGLENNE

«L'Auguste» et Véritas...

*«On pense encore que l'enfant sera sérieux en devenant adulte,
alors que personne n'est plus sérieux qu'un enfant».*
Guy Sabatier

Véritas était un célibataire d'âge moyen, bien dans sa peau, toujours prêt à remonter un moral en berne ou à rendre service. C'était aussi cet aimable alcoolique que nul n'avait vu tituber, perdu dans des litanies d'ivrogne, car il se fixait des limites qu'il ne franchissait pas — du moins en public.

Comme *in vino veritas*, nous l'appelions Véritas, d'autant que sa franchise innée, libérée par l'euphorie des libations «contrôlées», l'engageait couramment à rétablir la juste proportion des choses d'une phrase bien sentie, pleine de tact et de bon sens.

Certains ont le vin triste, larmoyant, ou léthargique. D'autres sont malades, désagréables, voire agressifs. Véritas appartenait à cette catégorie de boute-en-train recherchés par toutes les sociétés réunies à l'occasion d'un joyeux événement. Pas une once de vulgarité ou de méchanceté dans ses propos, mais un humour à froid servi par une raideur comique, un sérieux imperperturbable, qui amenaient vite un fou rire général, une gaieté collective bon enfant.

Bon enfant : voici le mot. Pour un temps tombaient les masques du travail contraignant, de l'argent pourrisseur, du tiers provisionnel non approvisionné, des baisers de Judas et de l'âge qui tue, chaque jour qui passe. Chacun redevenait l'enfant se moquant de ses erreurs, hypocrisies et veuleries de toutes sortes, parce que Véritas en démontait le mécanisme puéril, esquissant les vraies valeurs par antithèse. Inutile de dire que les petits l'adulaient et qu'il le leur rendait bien, les amusant, se montrant avec eux d'une gentillesse et d'une patience infinies.

Parmi ceux-ci, «l'Auguste» s'avérait le plus assidu, le idolâtre, et de loin.

Qui aurait su dire le véritable nom de l'Auguste, cet enfant d'une dizaine d'années, «perdu» pour les uns, «trouvé» pour les autres ? Ce garçon un peu simplet, recueilli par un couple de pauvres gens, habitait leur mesure bâtie aux confins de la commune, au bout d'un chemin débouchant sur la route nationale, au beau milieu d'un de ses plus méchants virages. Dès qu'il pensait trouver Véritas en ville, l'Auguste arrivait comme un fou, monté sur une antique bicyclette sans éclairage, ni avertisseur, ni freins ! Il essayait de stopper en bloquant la roue avant de son pied droit, mais, comme il n'y parvenait qu'à demi, il sautait en catastrophe au dernier moment et récupérait sa ferraille en se frottant les fesses ou les genoux.

Un tel attachement, un besoin d'affection paternelle si touchant bouleversaient Véritas, qui rendait souvent visite aux parents adoptifs, porteur d'un succulent gigot ou d'un quartier de bœuf. Car notre ami se prétendait poète et non prophète (puisque'il interpellait Dieu au nom des hommes, et pas l'inverse), mais, en réalité, c'était un chevillard détaillant la viande achetée aux abattoirs à une clientèle de bouchers et charcutiers très

fidèle, tant son souci de vérité se traduisait par une sourcilleuse honnêteté, et des qualités professionnelles indéniables.

Au volant de son camion réfrigéré, ou de sa voiture particulière, il empruntait souvent la route nationale, une voie de circulation capricieuse, sans doute tracée par un dessinateur rond comme une queue de pelle, ou soudoyé par les fabricants de pneus, voire d'automobiles.

D'ailleurs, dès sa mise en service, les accidents avaient commencé allègrement, et garagistes, carrossiers, peintres, dépanneurs, ambulanciers et croque-morts, se frottant les mains, étaient venus dare-dare s'installer au plus près de ce parcours prometteur. Les hôpitaux refusaient du monde, les pompes funèbres embauchaient, les cimetières repoussaient leurs murs, les marchands d'épaves s'enrichissaient ouvertement, si bien qu'il ne se trouvait que les gendarmes, les pompiers et les secouristes pour rêver d'une mutation dans une île du Pacifique, à force de cauchemars et d'heures supplémentaires.

Le seul à ne s'apercevoir de rien s'appelait Véritas. Il est vrai qu'entre boire ou conduire, il avait depuis longtemps choisi : il buvait. Ensuite, ne se rappelant plus ce qu'il avait choisi, à tout hasard, il conduisait. Croyez-moi si vous le voulez, il n'avait eu qu'un accident en vingt-deux ans (encore le devait-il à une plaque de verglas). On l'avait relevé dans le fossé, éjecté de sa voiture particulière après plusieurs tonneaux, un tantinet tailladé par le pare-brise traversé à la vitesse d'un obus, mais parfaitement intact et... hilare ! Aux curieux qui s'étonnaient de cette gaieté bizarre, il expliquait, s'esclaffant de plus belle : «Ça, c'est tout moi : après plusieurs tonneaux, je me paie encore un verre !»

On l'a pourtant retrouvé mort, un matin, écrasé dans la cabine par le poids de son camion, aussi froid que la viande transportée. Il gisait dans le fossé gauche de la route, à l'opposé de sa trajectoire normale, au sortir du virage où débouchait sur sa droite le chemin empierré menant chez les parents adoptifs de l'Auguste. Ce dernier pleurait sur les lieux de l'accident; mais son témoignage n'éclairait en rien l'enquête de routine des gendarmes. Aussi fut-elle classée rapidement, la maréchaussée estimant qu'un coup de trop ou une vitesse excessive avait fait manquer la courbe au chauffeur.

Deux jours plus tard, l'Auguste fut tué au même endroit par un automobiliste belge : il avait débouché à vive allure, sur sa bicyclette sans freins, pour se jeter littéralement sous les roues du véhicule.

Aussitôt, la commune se partagea en deux camps :

Le premier contestait la conviction des auxiliaires de l'Ordre : l'Auguste avait jailli aussi brutalement devant la voiture étrangère que devant le camion de Véritas. Ce dernier n'était point saoul : il avait délibérément choisi la mort plutôt que d'écraser son protégé. Pour des raisons compréhensibles, l'enfant avait tu sa responsabilité dans l'accident et avait eu moins de chance en récidivant face à un inconnu.

Tout en se montrant d'accord sur cette version non officielle des événements, l'autre camp prenait un air entendu pour affirmer que «la justice immanente» venait d'aider Véritas à faire éclater la vérité sur les circonstances exactes de son décès. Si le pauvre garçon en faisait les frais, chacun convenait que notre ami n'y était pour rien, car il n'aurait jamais accepté l'échange d'une vie contre une vérité, fût-elle posthume.

Pour ma part, j'avais d'impérieuses raisons d'approfondir les causes de ce dernier décès, car il pouvait s'agir d'un second assassinat !

En effet, la veille de sa mort, l'Auguste était entré dans mon jardin complètement déboussolé, le visage hagard, pour s'effondrer dans mes bras avec de violents sanglots. Il m'avait fallu beaucoup de temps et de paroles réconfortantes avant qu'il ne s'apaise assez pour soulager son cœur.

Caché dans la grange pour échapper à quelque corvée matinale, il avait vu son père adoptif sortir l'unique vache de leur pré puis descendre l'attacher à un piquet planté au bas du chemin, au bord du fameux virage. Le père était ensuite remonté se poster dans la prairie, surveillant la route.

Véritas allait incessamment rentrer de tournée, et l'Auguste maudissait un contretemps qui l'empêchait d'enfourcher le vélo pour aller retrouver son ami — loin de pressentir la cause des manigances paternelles.

Soudain, le père s'était mis à courir vers la vache, l'avait libérée puis lancée à coups de bâton au travers de la nationale, juste devant le véhicule abordant la courbe.

Un hurlement de freins martyrisés, un fracas épouvantable de tôles froissées, de vitres pulvérisées, puis le silence, un silence pesant... Le drame était consommé.

Déjà le père remontait avec la vache effarée mais indemne, la parquait et rentrait chez lui en toute hâte. L'Auguste au contraire, ayant reconnu la camionnette de Véritas, galopait vers la route, découvrait l'horrible réalité et se jetait sur le corps sans vie de son ami, hurlant sa peine.

À présent devant moi, lèvres tremblantes, il implorait mon aide avec des yeux qui faisaient mal. Certes, l'accusation portée contre son père adoptif était extrêmement grave, presque incroyable faute de mobiles connus ou déductibles, mais cet enfant énonçait la vérité, j'en étais persuadé. Aussi devais-je lui conseiller d'aller tout raconter aux gendarmes, car se taire serait se faire le complice d'un meurtre délibéré. Il soulagerait sa conscience, quel qu'en soit le prix. Ce devoir était pénible à cause des liens l'unissant au coupable, mais Véritas avait droit à la vérité pour laquelle il s'était toujours battu.

Cet argument dut décider l'Auguste, car je le vis partir, résolu à faire jaillir la lumière, refusant mon offre de l'accompagner à la gendarmerie. Un brave bonhomme, écrasé par des responsabilités trop lourdes pour son âge, trop tôt mûri par les chagrins.

Or, il était mort sans avoir parlé (sinon je l'aurais su), et je devais savoir comment : accident ? Suicide ? Ou second meurtre ? Avec les renseignements que je possédais, il me fallait aller sur le terrain me forger une conviction.

Monté par le raidillon «fatal» jusqu'au plateau qu'habitait l'enfant, accoudé à la barrière du pré jouxtant la maison, je constatai que l'on découvre effectivement la route avant et après le virage dangereux, si bien qu'une personne placée à cet endroit n'ignore rien de la circulation des voitures dans les deux sens. La machination diabolique du père était donc parfaitement plausible, et, du même coup, l'assassinat de l'Auguste impossible : l'enfant s'était suicidé, je le concevais maintenant.

Comment le père aurait-il pu propulser un témoin gênant, juché sur un vélo, juste devant l'automobiliste belge concerné, sans se faire voir de ce dernier ? Il lui

aurait fallu obliger l'Auguste à rester en selle pendant le temps de guet indispensable, puis à dévaler le raidillon au moment opportun en courant près de lui, sans le laisser esquisser un seul geste de défense ! Cette hypothèse était ridicule, pratiquement irréalisable : l'enfant s'était suicidé.

Dans son âme, les deux seuls amours qu'il avait au monde se livraient sans doute un combat sans merci. L'un lui enjoignait de ne pas laisser la mort de Véritas impunie, et l'autre répugnait à dénoncer l'homme qui l'avait recueilli, s'ôtant le pain de la bouche pour le partager entre sa femme et lui. Plutôt que de fuir le regard de ce père, ou celui de la mère, plutôt que de vivre avec des regrets ou des remords, le pauvre enfant avait préféré mourir.

Après un long regard brouillé vers cette mesure, il avait attendu l'arrivée d'un bolide quelconque, prêt à foncer vers la nationale sur sa bécane. Il était parti rejoindre cet ami qui ne l'avait jamais déçu et qu'il ne voulait pas décevoir au prix d'une délation, sûr d'être compris de lui.

Mais si le père n'était pour rien dans la mort de l'Auguste, celle de Véritas demeurerait impunie, et je demeurais seul à le savoir ! Que faire ? Parler, en dépositaire de la confession d'un enfant ? Et le devoir de réserve ?

Pourtant, il s'agissait d'un assassinat. Je décidai de m'accorder vingt-quatre heures de réflexion et de prière avant de décider quoi que ce soit.

Ce délai n'était pas écoulé que des voisins détachaient le père, pendu dans sa grange : je pouvais me taire à jamais...

La rumeur m'apprit vite qu'un «monsieur de la ville» était venu les voir la veille, sa femme et lui, tandis qu'ils fleurissaient la chapelle ardente de l'Auguste.

Une compagnie internationale, tenue de leur verser un million de francs pour l'assurance-vie souscrite par Véritas au profit de son protégé, décidait de n'en rien faire au vu des événements : le bénéficiaire venait de **décéder sans héritiers**, les parents adoptifs n'ayant jamais cru bon d'accomplir les formalités légales, et restant de ce fait **étrangers** au regard de la loi.

Pour sa veuve, comme pour tout le monde au village, le pauvre homme n'avait pas su résister à tant de chocs émotionnels.

Pour moi, tout devenait clair. Le père connaissait les dispositions prises par Véritas, celui-ci ayant besoin de son aide pour assurer les meilleures chances possibles à l'Auguste. La misère avait fait germer un plan diabolique dans son esprit, mais il ignorait que l'enfant surprendrait son geste criminel et préférerait la mort à sa dénonciation. Placé devant l'inanité de son acte, aussi abominable que gratuit, il avait saisi la corde lui servant à mener la vache en pâture et s'était fait justice sans un mot à quiconque.

Était-il mort en chrétien, se repentant et implorant le pardon du Dieu de miséricorde ? Avait-il simplement craqué lors d'une dépression dépassant sa capacité de résistance morale ? Dieu seul le savait, mais il m'appartenait de décider s'il serait enterré ou non avec l'absoute.

Bouleversé, à genoux devant le maître-autel de l'église, je demandais pardon à Notre-Seigneur pour ces trois malheureux paroissiens et moi-même, son humble serviteur.

Avais-je en effet réagi comme il le fallait quand l'Auguste était entré dans le jardin du presbytère ? Un curé n'est jamais qu'un pauvre homme de bonne volonté, sans le secours des lumières divines... J'en sais un qui pleurerait la mort d'un enfant qu'il n'avait su ni prévoir ni empêcher, hélas, et qui la pleure encore.